



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

- Chômage partiel à Cléon, ça dérape déjà !!!
- La rigueur pour nous, l'opulence pour nos dirigeants !!!

Mardi 16 mars 2021

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

CSE extra du 11 mars sur le planning prévisionnel des jours de chômage à Cléon.

Nous le répétons, l'accord APLD signé par les autres syndicats permet à la direction de : mettre au chômage qui elle veut, quand elle veut, par secteur, UET ou individuellement, par semaine, journée ou demie journée et sans délai de prévenance, en faisant payer les salariés par les caisses de chômage et en ponctionnant les congés.

Mais elle à une obligation :

- **Informé et consulter les élus de CSE avant toute programmation ou tout changement dans l'organisation et la planification des jours de chômage.** Une obligation que certains responsables semblent découvrir, comme ce fût le cas à la fonderie le jeudi 11 mars.

Aucune info en CSE, un planning vide et pourtant de nombreux fondeurs déclarés en chômage...Il ne peut pas y avoir de chômage sans informer et consulter le CSE au préalable, une obligation confirmée par le sous-directeur en réunion de CSE extra du 11 mars.

La direction n'a pas d'autre choix que de déclarer les fondeurs mis au chômage le 11 mars en absence autorisée payée, c'est ce qu'ont demandé les élus CGT en CSE. A suivre.

Chômage et heures supplémentaires? !!!

C'est possible? Nous avons posé la question à la direction, qui «*ne voit pas ou est le problème puisque les HS ont eu lieu dans un secteur qui ne chôme pas...*» (Bancs d'essai moteur M et Oversea).

Ah bon...nous pouvons donc avoir dans la même usine, voir le même bâtiment des salariés au chômage et d'autres qui font des heures supplémentaires...chercher l'erreur...

Chômage et vie privée.

Bien sûr, un peu de repos le vendredi, ça ne fait pas de mal, c'est même mérité. Mais Renault qui est multi milliardaire doit payer, l'argent public doit servir à mieux indemniser les millions de chômeurs, à investir dans les hôpitaux...

De plus, la CGT n'accepte pas que cet accord, déjà très défavorable aux salariés, devienne un accord de flexibilité et de travail à la carte, au détriment de la vie de famille des salariés.

Question importante : *la hiérarchie peut-elle demander, au dernier moment à un salarié de travailler après lui avoir annoncé qu'il serait au chômage?*

Réponse du sous-directeur : **«Pas question de forcer les gens à venir si un JNT est annoncé, ce sera au volontariat dans ce cas».**

C'est très clair, mais nous avons déjà vu que ce n'était pas appliqué dans plusieurs secteurs. **Les salariés ne sont pas des marionnettes qu'on fait venir ou qu'on renvoie à la maison sur un claquement de doigt, certains «responsables» semblent l'oublier.**

Si cela se reproduit, venez voir un ou une élu(e) CGT.

Modération salariale chez Renault ? Pas pour tout le monde !!!

Une opération boursière à 600 000 euros pour 1 grand directeur de Renault en pleine crise sociale !

- Alors que 4600 d'emplois sont supprimés chez Renault en France (15 000 dans le monde), que des milliers d'intérimaires, de sous-traitants et de salariés des fournisseurs sont à Pôle Emploi à cause des choix de Renault, que la direction a annoncé 0 d'augmentations de salaires pour les salariés, que les directeurs ont promis la "modération salariale" pour faire passer la pilule du chômage partiel (financé par l'Etat et les congés des salariés), **on découvre qu'un membre du Comité Exécutif, Jose Vicente De Los Mosos Obispo, a vendu le 9 mars 2021, 15 000 actions Renault pour une valeur de 600 000 euros**

Ils n'ont vraiment aucune honte ! LAMENTABLE !

Cette situation est révoltante, il va falloir faire monter la mobilisation contre le plan d'économies et défendre nos emplois.